

« Devenir arbitre de football »

U14
U19

Je deviens arbitre

Tu souhaites devenir arbitre ?

La démarche est simple...

- La condition : Tu dois être âgé de 15 ans ou plus (possibilité dès 13 ans)
- La démarche : Tu valides les 4 étapes suivantes :



ÉTAPE 1 : Contacte le référent arbitre du club ou un dirigeant du club

ÉTAPE 2 : Dès ton inscription, la commission d'arbitrage de ton district assurera ta formation théorique et pratique

ÉTAPE 3 : Tu valides ta formation théorique

ÉTAPE 4 : Tu valides ta formation pratique

Si tu as validé ces étapes, ça y est, tu es arbitre officiel !
Et tu pourras, si tu le souhaites, continuer à jouer au football (arbitre joueur).

Encadré par la commission d'arbitrage de ton District, tu seras ensuite désigné comme arbitre sur des rencontres. Au fur et à mesure que tu acquerras de l'expérience, tu pourras arbitrer des matches de haut niveau. Découvre la classification des arbitres (premières étapes) :

- ✓ Jeune arbitre de district : Tu arbitres les jeunes de ton district et les séniors (si tu es majeur)
- ✓ Jeune arbitre de Ligue : Tu arbitres dans ta ligue en U15, U17, U19 et en sénior (si tu es majeur)
- ✓ Jeune arbitre de la Fédération : Tu arbitres en championnat national U17 et U19, et en sénior dans ta Ligue

- **Les contacts :** Tu peux dans un premier temps prendre contact avec le « Référent club en arbitrage » :

Coordonnées du « Référent Arbitre »

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

Jour de présence au stade : _____

Coller ici
la photo
du référent

En collaboration avec la Direction Technique de l'Arbitrage